

En conséquence, monsieur l'Orateur, le mercredi 30 septembre j'ai demandé au ministre de la Justice si cette question serait inscrite au programme de la conférence que le ministre devait tenir incessamment avec les procureurs généraux des provinces. Ma question est consignée à la page 8797 du hansard de cette date. Elle était assez longue et il n'y a pas lieu d'en donner lecture. Mais il s'agissait de la même chose: la question d'une attitude définitive du Canada serait-elle étudiée lors de la conférence qui aurait lieu prochainement. La réponse du ministre est plutôt longue également. Il traita de certains détails, mais a terminé par ces mots:

Mais j'ajoute que je suis tout à fait disposé à étudier la question et à soulever ce point lors de la conférence, comme vient de le faire mon honorable ami. Cela prouve une fois de plus l'utilité de ces discussions.

Le premier ministre, par deux fois, et le ministre de la Justice, une fois, ont assuré à la Chambre que cette question serait étudiée lors de ces conférences. Hier, comme en foi la page 9261 du hansard, j'ai demandé au ministre de la Justice si l'on avait abordé cet aspect. La partie essentielle de la réponse se lit ainsi:

Non, monsieur l'Orateur.

Si le gouvernement n'entendait pas soulever cette question au cours de ces récentes conférences, il aurait pu le dire à la Chambre, mais au lieu de cela, on m'a dit, et on a dit à la Chambre en trois occasions, qu'on n'y manquerait pas. Hier, nous avons appris qu'on n'avait pas abordé cette question. Je suis sûr que mon objection est très claire. Le Parlement mérite plus d'égards de la part du gouvernement.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Lamoureux.

MINISTÈRE DU COMMERCE

1. Administration centrale, y compris les cotisations à payer aux organismes internationaux énumérées dans le détail des affectations, \$5,180,500.

M. Alkenbrack: A dix heures hier soir, monsieur le président, je discutais de certaines injustices de l'administration du ministère en ce qui touche l'économie nationale. Il y a une dizaine d'années, un gouvernement libéral a permis à une grande entreprise d'alimentation américaine, la *Del Monte* de Californie, d'acheter la *Canadian Cannery*, de fermer certaines conserveries et, dès lors, de priver les cultivateurs canadiens d'un vaste marché. J'ai signalé le fait hier soir, notamment à propos de la circonscription de Prince-Edward-Lennox, où maintes fabriques ont été fermées.

J'ai aussi parlé de la sortie importante de contributions syndicales vers les États-Unis. Ces deux choses semblent se compléter, soit la fermeture d'industries canadiennes par des intérêts financiers américains et l'écoulement de millions de dollars de contributions syndicales de nos industries au bénéfice des États-Unis. Le ministre a mentionné le progrès de l'industrie canadienne, mais en le faisant je crains qu'il ne voyait les choses à l'envers. Qu'il serait merveilleux pour le Canada de pouvoir se débarrasser du colonialisme industriel américain.

Je n'ai rien contre les syndicats et je sais bien qu'ils doivent recueillir les contributions destinées à leurs caisses, mais il me semble que ces syndicats devraient être strictement à caractère canadien; ils devraient placer leur argent chez nous et en toucher les intérêts ici au Canada. Une fois cet argent outre frontière, il ne peut plus que desservir nos intérêts. Seule, une très faible proportion revient au Canada sous forme de paiement aux employés membres de syndicat lorsqu'ils sont en grève, et je rappellerais aux membres du comité que les grèves *per capita* sont beaucoup moins fréquentes au Canada qu'elles ne le sont dans la grande république du sud.

Pendant combien de temps encore serons-nous soumis à ce régime économique de colonialisme industriel? Dernièrement, nous avons beaucoup entendu parler du rapatriement de notre constitution. Je soutiens que nous devrions rapatrier ces millions de dollars qui sortent du pays sous forme de cotisations syndicales et qui jouent au détriment de notre économie, car elles représentent une bonne partie de nos difficultés commerciales avec les États-Unis.

L'une des causes principales du coût élevé de la vie au Canada réside dans les impôts dont sont frappées les affaires et l'industrie. L'augmentation des impôts sur l'industrie constitue un obstacle à l'exportation des produits de fabrication canadienne, surtout lorsqu'il s'agit d'exportation à des pays qui ne jouissent pas de normes de vie aussi élevées que les nôtres. Je désire en ce moment féliciter le Canada à cet égard. Notre pays possède certainement un niveau de vie très élevé comparativement à celui d'autres pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales dont la balance est en notre faveur.

Le Canada connaît-il le coût ultime de la haute vie? La population canadienne se laissera-t-elle tailler jusqu'à la ruine par son gouvernement? Lui permettra-t-il de l'imposer et d'imposer l'industrie jusqu'au point où elle se reposera au milieu des articles de luxe de la haute vie, à côté de machines silencieuses qui ne la nourriront plus et ne lui procureront